

<b>DATECDEC</b>	<b>SITUATION DU PROJET</b>	<b>PROJET</b>	<b>DEMANDEUR</b>	<b>DECIS CDEC</b>	<b>RECOURS</b>	<b>DATECNEC</b>	<b>DECIS CNEC</b>
<b>25 janvier 2007</b>	SAINT SOUPPLETS – centre commercial Gallieni - ZA du 5 septembre 1914 - rue du Maréchal Gallieni	extension de 655 m <sup>2</sup> de la surface de vente du magasin CHAMPION (surface de vente après extension : 2300 m <sup>2</sup> )	C.S.F. SAS	<b>autorisation</b>			
<b>25 janvier 2007</b>	SAINT SOUPPLETS – centre commercial Gallieni - ZA du 5 septembre 1914 - rue du Maréchal Gallieni	extension de 20 m <sup>2</sup> de la surface de vente de la station-service CHAMPION et création d'une position de ravitaillement supplémentaire  (surface de vente après extension : 150 m <sup>2</sup> et 4 positions de ravitaillement)	C.S.F. SAS	<b>autorisation</b>			
<b>25 janvier 2007</b>	MOUY SUR SEINE –rue du Vieux Pont et RD 412-	création d'un magasin maxidiscount à prédominance alimentaire de 1058 m <sup>2</sup> de surface de vente à l'enseigne ED	SAS ED	<b>refus</b>			
<b>25 janvier 2007</b>	VILLEPARISIS –Route de Villevaudé	création d'un magasin discount alimentaire de 980 m <sup>2</sup> de surface de vente, à l'enseigne LIDL	SAS IMMOBILIERE FREY	<b>autorisation</b>			

DATECDEC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDEC	RECOURS	DATECNEC	DECIS CNEC
8 mars 2007	Centre commercial « Les Lys » à DAMMARIE LES LYS	Extension de 5140 m <sup>2</sup> de la surface de vente du centre commercial « Les Lys » à DAMMARIE LES LYS par la création d'un magasin de bricolage à l'enseigne BRICO E. LECLERC de 5990 m <sup>2</sup> de surface de vente (2990 m <sup>2</sup> couverts et 3000 m <sup>2</sup> extérieurs) incluant la suppression du centre-auto L'AUTO de 850 m <sup>2</sup> de surface de vente	SAS DAMMARIE DISTRIBUTION et SCI DU PLATEAU DE BIERE	autorisation			
8 mars 2007	BRAY SUR SEINE - 179, route de Nogent – Z.I.	Extension de 765 m <sup>2</sup> de la surface de vente (dont un auvent de 462 m <sup>2</sup> ) du magasin Mr Bricolage (total après extension : 1496 m <sup>2</sup> )	SARL DM ART MONIE	autorisation			

DATECDEC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDEC	RECOURS	DATECNEC	DECIS CNEC
8 mars 2007	CHARTRETTES – 43, avenue Gallieni-	Création (par changement de secteur d'activités) d'un magasin maxi discompte alimentaire à l'enseigne NETTO de 990 m <sup>2</sup> de surface de vente (dans une partie des locaux actuellement occupés par l'enseigne BRICOMARCHE)	SCI DU FRENE	autorisation			
8 mars 2007	VILLEPARISIS –avenue Jean Monnet, ZAC de l'Ambrésis-	Extension de 3895 m <sup>2</sup> de la surface de vente (5795 m <sup>2</sup> après extension) du magasin de bricolage BRICOMAN (surface couverte passant de 1900 à 4010 m <sup>2</sup> par transformation d'une surface de stockage en surface de vente et ouverture au public la cour extérieure de matériaux de 1785 m <sup>2</sup> )	SNC TECI et Cie (représentée par son gérant la SAS Compagnie Retail Park-CRP)	autorisation			

DATECDEC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDEC	RECOURS	DATECNEC	DECIS CNEC
8 mars 2007	CHESSY- à l'angle de la rue Laguesse et de la RN 34	Création d'un ensemble commercial de 1315 m <sup>2</sup> composé d'un magasin à prédominance alimentaire de 420 m <sup>2</sup> et d'une galerie marchande de 895 m <sup>2</sup> (7 boutiques qui seraient destinées aux activités suivantes : boulangerie-pâtisserie sur 125 m <sup>2</sup> , boucherie sur 120 m <sup>2</sup> , fleuriste sur 80 m <sup>2</sup> , photographie sur 30 m <sup>2</sup> , librairie-presse sur 125 m <sup>2</sup> , cadeaux-arts de la table sur 295 m <sup>2</sup> et parfumerie sur 120 m <sup>2</sup> )	Commune de CHESSY	autorisation			

DATECDEC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDEC	RECOURS	DATECNEC	DECIS CNEC
8 mars 2007	BUSSY SAINT GEORGES – ZAC du Centre Ville	Création d'un magasin alimentaire spécialisé en produits exotiques de 650 m <sup>2</sup> de surface de vente, à l'enseigne TANG Frères, en lieu et place de 5 boutiques (lot U2 concerné) dans l'ensemble commercial autorisé par la CNEC le 15 juillet 2004 ; il s'agit de la modification substantielle du projet initial qui portait sur 5631 m <sup>2</sup> de surface de vente et comprenait un supermarché de 2450 m <sup>2</sup> à l'enseigne CHAMPION et 23 boutiques totalisant 3181 m <sup>2</sup> ; <i>après modification, le projet disposera d'une surface de vente inchangée de 5631 m<sup>2</sup> comprenant un supermarché de 2450 m<sup>2</sup> à l'enseigne CHAMPION, un magasin alimentaire spécialisé en produits exotiques de 650 m<sup>2</sup> de surface de vente à l'enseigne TANG Frères et 18 boutiques totalisant 2531 m<sup>2</sup></i>	SA Bouygues Immobilier	autorisation			

DATECDEC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDEC	RECOURS	DATECNEC	DECIS CNEC
28 mars 2007	VULAINES LES PROVINS – 1, Route Nationale 19	Extension de 715 m <sup>2</sup> de la surface de vente (998 m <sup>2</sup> après extension) du magasin libre-service agricole à l'enseigne MONDE ANIMAL	SARL MONDE ANIMAL	autorisation			
28 mars 2007	LOGNES – à l'ange de la rue du Suffrage Universel et de la rue Nicolas Appert-	Extension de 91 m <sup>2</sup> de la surface de vente (651 m <sup>2</sup> après extension) d'un magasin à prédominance alimentaire à l'enseigne « TANG FRERES	SNC INVESTILOGNES	autorisation			

DATECDEC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDEC	RECOURS	DATECNEC	DECIS CNEC
10 avril 2007	MEAUX- Centre commercial La Verrière, quartier de Beauval-	Extension de 400 m <sup>2</sup> la surface de vente du magasin Les Halles d'AUCHAN (surface de vente après extension : 6250 m <sup>2</sup> ) et de 1020 m <sup>2</sup> (8 boutiques supplémentaires) de la surface de vente de la galerie marchande attenante (-surface de vente après extension : 1493 m <sup>2</sup> (14 boutiques)- )la surface de vente des boutiques créées serait répartie de la manière suivante : 138 m <sup>2</sup> (chaussures), 138 m <sup>2</sup> (prêt à porter), 62 m <sup>2</sup> (accessoires de mode), 126 m <sup>2</sup> (institut de beauté), 122 m <sup>2</sup> (bijouterie), 114 m <sup>2</sup> (jeux video), 102 m <sup>2</sup> (téléphonie), 218 m <sup>2</sup> (équipement de la maison ou cadeaux).	SAS SAFIPAR - en tant que propriétaire et exploitant du magasin Les Halles d'AUCHAN- et SAS IMMOCHAN France – en tant que propriétaire et gestionnaire de la galerie marchande-	autorisation			

DATECDEC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDEC	RECOURS	DATECNEC	DECIS CNEC
10 avril 2007	MEAUX –Avenue des Comtes de Champagne-	Création d'un magasin de lingerie à l'enseigne « ETAM Lingerie » de 113 m <sup>2</sup> de surface de vente venant en extension de l'ensemble commercial « les Comtes de Champagne » totalisant 6370 m <sup>2</sup> de surface de vente	SCI MARIUS	autorisation			



<b>DATECDEC</b>	<b>SITUATION DU PROJET</b>	<b>PROJET</b>	<b>DEMANDEUR</b>	<b>DECIS CDEC</b>	<b>RECOURS</b>	<b>DATECNEC</b>	<b>DECIS CNEC</b>
<b>25 avril 2007</b>	BRAY SUR SEINE, avenue de la Libération  -	Extension de 450 m <sup>2</sup> de la surface de vente du magasin à prédominance alimentaire CHAMPION  (après extension : 2359 m <sup>2</sup> )	SAS CSF	<b>autorisation</b>			
<b>25 avril 2007</b>	SERVON -rue des Roses-	Création d'un magasin à prédominance alimentaire de 895 m <sup>2</sup> de surface de vente  (sans enseigne)	SCI JAM	<b>refus</b>			

DATECDEC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDEC	RECOURS	DATECNEC	DECIS CNEC
9 mai 2007	PROVINS –13, avenue de la Voulzie-	Extension de 197,20 m <sup>2</sup> la surface de vente (870,70 m <sup>2</sup> après extension) d'un magasin discount alimentaire à l'enseigne LIDL	SNC LIDL	autorisation			
9 mai 2007	CLAYE SOUILLY – Zone d'activités des Sablons, rue Jean Monnet-	Création d'un magasin de commerce de détail spécialisé dans le secteur du luminaire de 549 m <sup>2</sup> de surface de vente à l'enseigne LAURIE LUMIERE	SAS IMMOBILIERE FREY	autorisation			
9 mai 2007	MITRY MORY–10/12, rue de Paris-	Création d'un magasin discount alimentaire de 650 m <sup>2</sup> de surface de vente à l'enseigne NETTO	SCI LES PREVACHEROTS (représentée par son gérant la société ITM Région Parisienne)	autorisation			
9 mai 2007	PONTAULT COMBAUT – ZA des Arpents – 1 et 2 rue du Pré des Aulnes.	Création (par une régularisation) d'un magasin à l'enseigne SASIE CENTER MOTO de 1720,38 m <sup>2</sup> au lieu de 1601,75 m <sup>2</sup> de surface de vente	SARL SOPROMO	refus			

DATECDEC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDEC	RECOURS	DATECNEC	DECIS CNEC
22 mai 2007	MAREUIL LES MEAUX – lotissement La Haute Borne en bordure de la RD 436 -	Création d'un magasin spécialisé en bricolage, jardinage et décoration de l'habitat de 7420 m <sup>2</sup> de surface de vente (dont 1950 m <sup>2</sup> de vente extérieure) à l'enseigne BRICORAMA (déplacement avec extension des activités exercées à MEAUX)	SAS BRICORAMA France	autorisation			
22 mai 2007	MAREUIL LES MEAUX – lotissement La Haute Borne en bordure de la RD 436	Création d'un ensemble de quatre magasins totalisant 2684 m <sup>2</sup> de surface de vente (un magasin de meubles et salons de 800 m <sup>2</sup> à l'enseigne LE FAILLITAIRE (déplacement avec extension des activités exercées à TRILPORT), un magasin de cadeaux, décoration intérieure et extérieure de 700 m <sup>2</sup> à l'enseigne BALAGANE (déplacement avec extension des activités exercées à MAREUIL LES MEAUX), un magasin de jouets et jeux de 850 m <sup>2</sup> à l'enseigne JOUECLUB, un centre auto de 334 m <sup>2</sup> à l'enseigne L' AUTO	SAS BDM	autorisation			

DATECDEC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDEC	RECOURS	DATECNEC	DECIS CNEC
22 mai 2007	MAREUIL LES MEAUX – lotissement La Haute Borne en bordure de la RD 436  -	Création d'un magasin spécialisé en produits de menuiserie- sanitaires- carrelages de 1950 m <sup>2</sup> de surface de vente dont 250 m <sup>2</sup> de vente extérieure à l'enseigne LAPEYRE la Maison (déplacement avec extension des activités exercées à NANTEUIL LES MEAUX)	SA LAPEYRE	autorisation			
22 mai 2007	MAREUIL LES MEAUX – lotissement La Haute Borne en bordure de la RD 436  -	Création d'une station-service à l'enseigne E. LECLERC de 250 m <sup>2</sup> comportant 8 positions de ravitaillement	M. Pascal HENRY	autorisation			
22 mai 2007	ROISSY EN BRIE – lieudit « les Essards » - Route d'Ozoir – RD 361	Création d'une galerie marchande annexée au futur magasin SUPER U, d'une surface de vente totale de 480 m <sup>2</sup> , composée de 9 magasins (une boutique Art de la table- cadeaux de 50 m <sup>2</sup> , une bijouterie de 60 m <sup>2</sup> , un coiffeur de 84 m <sup>2</sup> , une cordonnerie-clé minute de 34 m <sup>2</sup> , une boutique Jeux vidéo de 50 m <sup>2</sup> , une parfumerie de 76 m <sup>2</sup> , une boutique photo de 36 m <sup>2</sup> , une boutique presse de 50 m <sup>2</sup> et un pressing de 40 m <sup>2</sup> )	SCI des AZALEES	autorisation			

DATECDEC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDEC	RECOURS	DATECNEC	DECIS CNEC
6 juin 2007	BRIE COMTE ROBERT - Rue G. Eiffel, ZI de la Haie Passart-	extension de 1500 m <sup>2</sup> de la surface de vente (après extension : 6700 m <sup>2</sup> ) du magasin HYPER U et régularisation de l'extension de 443 m <sup>2</sup> de la surface de vente de la galerie marchande attenance (surface de vente totale : 1143 m <sup>2</sup> -16 boutiques-)	SCI Immobilière Passart	autorisation			
6 juin 2007	BRIE COMTE ROBERT - Rue G. Eiffel, ZI de la Haie Passart-	régularisation de la création de la station-service annexée au magasin HYPER U à de 253 m <sup>2</sup> de surface de vente comportant 6 positions de ravitaillement et extension à 300 m <sup>2</sup> (10 positions après extension)	SCI Immobilière Passart	autorisation			
6 juin 2007	SAINT FARGEAU PONTHIERRY – 46, avenue de Fontainebleau (RN 7)-	Création d'un ensemble commercial de 2330 m <sup>2</sup> de surface de vente comprenant un magasin à prédominance alimentaire de 1910 m <sup>2</sup> à l'enseigne ATAC et une galerie marchande de 420 m <sup>2</sup> (6 boutiques de 30 à 106 m <sup>2</sup> chacune) ; les activités des boutiques pourraient être les suivantes : lingerie, cordonnerie/clés minute, optique, librairie/presse, agence de voyage, coiffure ou prêt à porter.	SAS ATAC	autorisation			

<b>DATECDEC</b>	<b>SITUATION DU PROJET</b>	<b>PROJET</b>	<b>DEMANDEUR</b>	<b>DECIS CDEC</b>	<b>RECOURS</b>	<b>DATECNEC</b>	<b>DECIS CNEC</b>
<b>6 juin 2007</b>	SOUPPES SUR LOING – 32, rue Pasteur -	Extension de 1017 m <sup>2</sup> de la surface de vente (2000 m <sup>2</sup> après extension) du magasin à prédominance alimentaire INTERMARCHE	SA MONTSALVY	<b>autorisation</b>			
<b>6 juin 2007</b>	SOUPPES SUR LOING – 32, rue Pasteur -	Régularisation de la création de la station service annexée au magasin INTERMARCHE, d'une surface de vente de 110 m <sup>2</sup> de surface de vente comportant 4 positions de ravitaillement et une piste poids lourds	SA MONTSALVY	<b>autorisation</b>			

<b>DATECDEC</b>	<b>SITUATION DU PROJET</b>	<b>PROJET</b>	<b>DEMANDEUR</b>	<b>DECIS CDEC</b>	<b>RECOURS</b>	<b>DATECNEC</b>	<b>DECIS CNEC</b>
<b>20 juin 2007</b>	LONGUEVILLE – rue de la Croix Brouillard	Extension de 401 m <sup>2</sup> de la surface de vente du magasin « ECOMARCHE » ( 800 m <sup>2</sup> après extension)	SA HEPTA	<b>autorisation</b>			
<b>20 juin 2007</b>	OZOIR LA FERRIERE, 19, avenue F. de Tessan  (dans des locaux appelés à être libérés par la solderie OXWARD BAZAR-	création (par changement de secteur d'activité) d'un magasin discount alimentaire de 670 m <sup>2</sup> de surface de vente à l'enseigne NETTO	SCI Avenir CENTER	<b>refus</b>			

<b>DATECDEC</b>	<b>SITUATION DU PROJET</b>	<b>PROJET</b>	<b>DEMANDEUR</b>	<b>DECIS CDEC</b>	<b>RECOURS</b>	<b>DATECNEC</b>	<b>DECIS CNEC</b>
<b>12 juillet 2007</b>	PROVINS – Z.I. de Champbenoist – 5, avenue de la Voulzie	création d'un magasin spécialisé de jeux et jouets de 570 m <sup>2</sup> de surface de vente à l'enseigne JOUETS SAJOU	SAS BDM	<b>autorisation</b>			



<b>DATECDEC</b>	<b>SITUATION DU PROJET</b>	<b>PROJET</b>	<b>DEMANDEUR</b>	<b>DECIS CDEC</b>	<b>RECOURS</b>	<b>DATECNEC</b>	<b>DECIS CNEC</b>
<b>13 septembre 2007</b>	LE MESNIL AMELOT -8 /12, avenue de Paris-	Création d'un hôtel de 218 chambres à l'enseigne HOTEL DE LA POSTE (classement envisagé en catégorie 2 étoiles	SCI LE CLOS DE LA POSTE	<b>autorisation</b>			
<b>13 septembre 2007</b>	ECUELLES – rue de l'Orvanne et 22 avenue de Sens.	Extension de 359,17 m <sup>2</sup> de la surface de vente du magasin maxi discompte à prédominance alimentaire LIDL (surface de vente après extension :657,67 m <sup>2</sup> )	SNC LIDL	<b>autorisation</b>			
<b>13 septembre 2007</b>	LOGNES - zone commerciale du Mandinet – 5 allée des Palombes-	Création d'un magasin maxi discompte à prédominance alimentaire de 897,18 m <sup>2</sup> de surface de vente à l'enseigne LIDL	SNC LIDL	<b>autorisation</b>			
<b>13 septembre 2007</b>	MAREUIL LES MEAUX lotissement La Haute Borne en bordure de la RD 436	Création d'un ensemble de magasins totalisant 3227 m <sup>2</sup> de surface de vente ; cet ensemble est composé d'un magasin à prédominance alimentaire de 2800 m <sup>2</sup> à l'enseigne E. LECLERC et de 5 boutiques de commerce et de service de moins de 300 m <sup>2</sup> chacune pour un total de 427 m <sup>2</sup> (activités pressenties : pressing, presse, optique, parfumerie, cordonnerie).	SAS BDM	<b>autorisation</b>			

<b>DATECDEC</b>	<b>SITUATION DU PROJET</b>	<b>PROJET</b>	<b>DEMANDEUR</b>	<b>DECIS CDEC</b>	<b>RECOURS</b>	<b>DATECNEC</b>	<b>DECIS CNEC</b>
<b>13 septembre 2007</b>	MONTEVRAIN- ZAC de Montévrain Val d'Europe	Création d'un ensemble commercial de 1355 m <sup>2</sup> de surface de vente comprenant un supermarché maxi discompte de 900 m <sup>2</sup> à l'enseigne ED et 7 commerces de moins de 300 m <sup>2</sup> chacun pour un total de 455 m <sup>2</sup> (activités pressenties : prêt à porter enfants, boulangerie, presse-cadeaux, pressing, coiffure...)	SA SODES	<b>autorisation</b>			

<b>DATECDEC</b>	<b>SITUATION DU PROJET</b>	<b>PROJET</b>	<b>DEMANDEUR</b>	<b>DECIS CDEC</b>	<b>RECOURS</b>	<b>DATECNEC</b>	<b>DECIS CNEC</b>
<b>27 septembre 2007</b>	CANNES ECLUSE - RN 6-	Création (par régularisation) d'un magasin de bricolage de 5990 m <sup>2</sup> (2858 m <sup>2</sup> de vente intérieure + 3132 m <sup>2</sup> de vente extérieure) à l'enseigne BRICO DEPOT	SASU EURO DEPOT Immobilier	<b>autorisation</b>			
<b>27 septembre 2007</b>	FERRIERES EN BRIE – ZAC des hautes de Ferrières - 4 avenue de Rothschild	Extension de 607 m <sup>2</sup> de la surface de vente du magasin CASINO (par regroupement avec le magasin Maison et Loisirs) -surface de vente après extension : 2494 m <sup>2</sup> -	SAS Distribution CASINO FRANCE	<b>autorisation</b>			

DATECDEC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDEC	RECOURS	DATECNEC	DECIS CNEC
11 octobre 2007	CESSON – Route de Saint Leu – lieudit Cesson La Forêt	Extension de 492 m <sup>2</sup> de la surface de vente du magasin à prédominance alimentaire CASINO  -surface de vente après extension : 1200 m <sup>2</sup> -	SAS L'immobilière Groupe Casino	autorisation			
11 octobre 2007	VERT SAINT DENIS – Parc d'activités de VERT SAINT DENIS – en bordure de la RD 306 – allée de la Croix Rigaud	Création d'un magasin spécialisé (matériaux, sanitaire-carrelage) de 1709,79 m <sup>2</sup> de surface de vente aux enseignes POINT P –CEDEO (déplacement/extension des activités exercées sur 400 m <sup>2</sup> à MELUN)	SA POINT P	refus			
11 octobre 2007	VAUX LE PENIL – Le Tertre de Cherisy, RN 105-	Création d'une jardinerie de 3990 m <sup>2</sup> de surface de vente (dont 1974 m <sup>2</sup> de vente extérieure) à l'enseigne GARDEN CASH	M. Daniel DROY	refus	Déposé le 9 novembre 2007	19 février 2008	autorisation
11 octobre 2007	PONTAULT COMBAULT -1 et 3, rue du Pré aux Aulnes-	Création (par une régularisation) d'un magasin d'accessoires moto de 1498,80 m <sup>2</sup> de surface de vente à l'enseigne SASIE CENTER MOTO	SARL SOPROMO	refus	Déposé le 24 décembre 2007  retiré le 12 février 2008		

DATECDEC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDEC	RECOURS	DATECNEC	DECIS CNEC
11 octobre 2007	CLAYE SOUILLY – rue Jean Monnet - Z.A. des Sablons – lieudit « Les Sablons »	Création d'un magasin d'équipement de la personne de 1800 m <sup>2</sup> de surface de vente à l'enseigne KIABI	SAS KIABI	refus			

DATECDEC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDEC	RECOURS	DATECNEC	DECIS CNEC
8 novembre 2007	SAINT THIBAULT DES VIGNES – 6, avenue de la Courtillière-	Création d'un magasin maxi discompte alimentaire de 993 m <sup>2</sup> de surface de vente à l'enseigne LIDL (déplacement et extension du magasin Lidl situé 7, avenue de la Courtillière).	SNC LIDL	autorisation			
8 novembre 2007	MEAUX – RN 3, –71, avenue de la Victoire-	Extension de 1240 m <sup>2</sup> de la surface de vente (pour la porter à 2990 m <sup>2</sup> ), ( <i>dont 682 m<sup>2</sup> existants répertoriés en activité alimentaire et exploités par l'enseigne Penny Market jusqu'à sa fermeture</i> ) du magasin DECATHLON spécialisé dans la vente d'articles de sports et de loisirs	SA DECATHLON	autorisation			
8 novembre 2007	SOUPPES SUR LOING – en bordure de la RD 30-	Création d'un ensemble commercial de 4900 m <sup>2</sup> de surface de vente comprenant un hypermarché de 3900 m <sup>2</sup> à l'enseigne AUCHAN et une galerie marchande de 1000 m <sup>2</sup> (15 boutiques de moins de 300 m <sup>2</sup> chacune) et une cafétéria Flunch de 442,60 m <sup>2</sup> (hors CDEC)	Société Anciens Ets Georges Schiever et Fils	autorisation	Déposé le 28 décembre 2007	2 avril 2008	recours admis : <b>projet refusé</b>
8 novembre 2007	SAVIGNY LE TEMPLE – rue de l'Industrie-	Extension de 470 m <sup>2</sup> de la surface de vente (2070 m <sup>2</sup> après extension) du magasin GIFI, spécialisé en équipement du foyer	SAS GIFI MAG	refus	Déposé le 11 décembre 2007	8 avril 2008	autorisation

DATECDEC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDEC	RECOURS	DATECNEC	DECIS CNEC
29 novembre 2007	ROISSY EN BRIE - lieudit « Les Essarts » en bordure de la RD 361	Création d'un magasin à prédominance alimentaire de 3500 m <sup>2</sup> de surface de vente à l'enseigne SUPER U) <i>(modification substantielle du projet autorisé par la CDEC le 4 septembre 2006 qui portait sur la création d'un magasin de 2950 m<sup>2</sup>)</i>	SCI DES AZALEES	refus			
29 novembre 2007	ROISSY EN BRIE - lieudit « Les Essarts » en bordure de la RD 361	Création d'une station- service de 233 m <sup>2</sup> de surface de vente comportant 8 positions de ravitaillement annexée au magasin SUPER U <i>(modification substantielle du projet autorisé par la CDEC le 4 septembre 2006)</i>	SCI DES AZALEES	autorisation			
29 novembre 2007	PEZARCHES – en bordure de la RD 402, ZAC de l'Épinette-	Création d'un magasin à dominante alimentaire (spécialisé dans les produits frais) de 600 m <sup>2</sup> de surface de vente à l'enseigne LES HALLES DE PEZARCHES	Sarl ZTS	autorisation			

DATECDEC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDEC	RECOURS	DATECNEC	DECIS CNEC
29 novembre 2007	COMBS LA VILLE, rue Pierre et Marie Curie, zone d'activités de l'Ormeau, dans les locaux vacants de l'ex-magasin Bricomarché	Création d'un ensemble commercial de 1221 m <sup>2</sup> composé d'un magasin de fruits et légumes de 850 m <sup>2</sup> à l enseigne NOVOPRIMEURS (déplacement/extension des activités exercées sur 456 m <sup>2</sup> dans la même commune), d'une boucherie de 163 m <sup>2</sup> à l enseigne NOVOVIANDE, (déplacement/extension des activités exercées sur 150 m <sup>2</sup> dans la même commune) d'un magasin de vins et alcools de 150 m <sup>2</sup> à l enseigne INTER CAVES (déplacement/extension des activités exercées sur 120 m <sup>2</sup> dans la même commune)  <i>(modification substantielle du projet autorisé par la CDEC le 12 janvier 2006)</i>	SCI PIERI	autorisation			
29 novembre 2007	GUIGNES – RN 19 – zone commerciale « l'Orée de Guignes »	Création d'un ensemble commercial totalisant 1575 m <sup>2</sup> de surface de vente composé : d'un centre-auto de 450 m <sup>2</sup> , d'un magasin d'équipement de la maison de 500 m <sup>2</sup> , d'un magasin de vins et boissons de 180 m <sup>2</sup> , d'un magasin optique de 80 m <sup>2</sup> , d'un salon de coiffure de 90 m <sup>2</sup> , de deux activités d'équipement de la maison de 142 m <sup>2</sup> et 183 m <sup>2</sup>	SAS FIMINCO	refus			



DATECDEC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDEC	RECOURS	DATECNEC	DECIS CNEC
13 décembre 2007	VULAINES SUR SEINE -44, route d'Héricy-	Extension de 950 m <sup>2</sup> de la surface de vente du magasin à prédominance alimentaire CASINO (surface de vente après extension : 2800 m <sup>2</sup> )	SAS URANIE	autorisation			
13 décembre 2007	CROISSY BEAUBOURG – rue d'Emerainville-	Création d'un magasin discount alimentaire de 980 m <sup>2</sup> de surface de vente à l'enseigne NETTO	SCI DESLION	autorisation			
13 décembre 2007	PONTAULT COMBAULT- lieudit « La Tête de Buis », RN 4 Route de Paris-	Création d'un ensemble commercial « Les Quatre Chênes », tel que décrit ci-après, d'une surface de vente totale de 28 852 m <sup>2</sup> ,  composé de trois bâtiments ( <i>Pavillons 1, 2 et 3</i> ) implantés le long de la RN 4 et un grand ensemble (scindé en <i>deux bâtiments A et B</i> ) implanté en retrait et faisant face aux 3 Pavillons  <i>bâtiment A</i> : un magasin à prédominance alimentaire de 8000 m <sup>2</sup> à l'enseigne E. LECLERC, un magasin de bricolage de 6000 m <sup>2</sup> à l'enseigne BRICOMAN, un magasin d'électronique et d'informatique de 4000 m <sup>2</sup> à l'enseigne PLANETE SATURN, un magasin d'habillement de 1800 m <sup>2</sup> à l'enseigne C&A et une galerie marchande de 972 m <sup>2</sup> (10 boutiques de moins de 300 m <sup>2</sup> chacune)	SAS PROMOBUIS	refus	Déposé le 4 janvier 2008	15 mai 2008	autorisation

DATECDEC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDEC	RECOURS	DATECNEC	DECIS CNEC
13 décembre 2007	PONTAULT COMBAULT- lieudit « La Tête de Buis », RN 4 Route de Paris-	<p><b>(suite)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>bâtiment B</i> : un magasin de meubles et décoration de 4000 m<sup>2</sup> à l'enseigne FLY</li> <li>- <i>Pavillon 1</i> : un magasin de chaussures de 1200 m<sup>2</sup> à l'enseigne BESSON, un magasin d'habillement pour enfant de 450 m<sup>2</sup> à l'enseigne ORCHESTRA et un magasin de produits de la fête de 360 m<sup>2</sup> à l'enseigne FESTI</li> <li>- <i>Pavillon 2</i> : un magasin de jouets et jeux de 1100 m<sup>2</sup> à l'enseigne KING JOUET, un magasin de luminaires de 550 m<sup>2</sup> à l'enseigne LAURIE LUMIERE et un magasin de décoration intérieure de 420 m<sup>2</sup> à l'enseigne HEYTENS</li> <li>- <i>Pavillon 3</i> : des restaurants non soumis à autorisation de la CDEC</li> </ul>					